

ICI Nord de l'Ontario

À la une En continu Arts Vidéojournal

[ACCUEIL](#) | [POLITIQUE](#) | [ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE](#)

Un financement de 5 M\$ à l'Université Laurentienne pour appuyer le bilinguisme divisé



Le ministère des Collèges et Universités de l'Ontario et le gouvernement du Canada octroient plus de 5 millions \$ à l'Université Laurentienne pour soutenir la croissance de l'éducation francophone et bilingue.(Photo d'archives)

PHOTO : RADIO-CANADA / YVON THERIAULT

Mohamed Tiene

Publié le 27 avril 2023

Le ministère des Collèges et Universités de l'Ontario et le gouvernement du Canada octroient plus de 5 millions \$ à l'Université Laurentienne pour soutenir la croissance de l'éducation francophone et bilingue. Cependant, l'orientation de cette aide ne rencontre pas l'assentiment de tous dans la communauté francophone du Nord de la province.

L'annonce a été faite hier, mercredi, dans un communiqué publié par l'Université Laurentienne.

« Ces fonds permettront d'appuyer deux importantes initiatives qui sont au cœur du mandat bilingue de la Laurentienne et qui sont alignées avec le cadre de l'Entente Canada-Ontario relative à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement de la seconde langue officielle », indique le communiqué.

Le financement vise à accroître « le nombre d'étudiants d'expression française, le nombre de programmes bilingues ou français ainsi que le nombre de cours bilingues ou de langue française. »

Quelque 1700 étudiants de l'Université Laurentienne suivent actuellement des cours dans un programme menant à un diplôme en français, ce qui représente 23 % de la population étudiante.

« En 2022-2023, la Laurentienne a offert 400 cours uniques en français et décerné 280 certificats de bilinguisme, une augmentation par rapport à l'année précédente », peut-on aussi lire dans le communiqué.

En réaction, Denis Constantineau, porte-parole de la Coalition nord-ontarienne pour une université de langue française, a expliqué qu'une annonce qui vise les personnes qui apprennent le français langue seconde ne touche pas la communauté francophone.



Le directeur général du Centre de santé communautaire du Grand Sudbury, Denis Constantineau, est membre du groupe de travail du maire Brian Bigger. (Photo d'archives)

PHOTO : RADIO-CANADA

Selon lui, l'Université Laurentienne a clairement montré sa position en fermant la Faculté d'étude française et en priorisant les personnes qui apprennent le français langue seconde. « Ce n'est pas ce que la communauté francophone cherche », fait-il remarquer.

« On cherche une institution où le français et l'apprentissage [en langue] française va être aux mains des francophones. »

— Denis Constantineau, porte-parole de la Coalition nord-ontarienne pour une université de langue française

Par ailleurs, Denis Constantineau se désole du fait que cela vient concrétiser l'idée d'une institution bilingue, qu'il trouve inopportune.

« En 2023, on est loin des époques où on avait des écoles mixtes du système scolaire bilingue. Le temps est venu d'avoir une institution postsecondaire en français ou l'éducation est gérée par des francophones », dit-il.

Toutefois, M. Constantineau reconnaît qu'il y a tout de même une place pour l'éducation en français langue seconde, bien qu'elle ne soit pas de l'enseignement en français pour la communauté d'expression française.

La directrice adjointe de l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques de l'Université de Moncton, Anne Robineau, n'est pas de cet avis.

Pour elle, ce fonds permettra de soutenir ces personnes qui n'ont pas le français comme première langue, mais qui sont très impliquées dans la communauté francophone.

C'est donc très important de les soutenir et de les encourager à poursuivre leurs efforts, selon Mme Robineau.

« Appuyer des gens qui veulent étudier en français même si le français n'est pas leur première langue, c'est un très bon point. »

— Anne Robineau, directrice adjointe de l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques de l'Université de Moncton

En outre, Mme Robineau pense qu'il n'est pas nécessaire de mettre en compétition les fonds destinés à un secteur ou à un autre. Selon elle, cela relève des débats de communauté et de société.